

2F CONSTRUCTION
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 62 Ter Route de Bretagne
14760 BRETTEVILLE SUR ODON

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 27 OCTOBRE 2025

LES SOUSSIGNÉS :

- Monsieur David FERREIRA, demeurant 235 rue Jean Ferrat, 14790 MOUEN,
- Madame Cécile FERREIRA-BOULET, demeurant 235 rue Jean Ferrat, 14790 MOUEN,
- La société HOLDING SDC, dont le siège est 62 Ter Route de Bretagne, 14760 BRETTEVILLE SUR ODON, représentée par son Gérant, Monsieur David FERREIRA,
- Monsieur Julien LE FRANCOIS, demeurant 5 Rue des Moutiers, 14480 BANVILLE,

Agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée 2F CONSTRUCTION, au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 62 Ter Route de Bretagne, 14760 BRETTEVILLE SUR ODON, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 27 Octobre 2025.

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination des premiers gérants de la Société.

NOMINATION DES PREMIERS GÉRANTS

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérants de la Société, pour une durée illimitée :

- **Monsieur David FERREIRA, demeurant 235 rue Jean Ferrat 14790 MOUEN**
- **Madame Cécile FERREIRA-BOULET, demeurant 235 rue Jean Ferrat 14790 MOUEN**
- **Monsieur Julien LE FRANCOIS, demeurant 5 Rue des Moutiers 14480 BANVILLE**

Monsieur David FERREIRA, Madame Cécile FERREIRA-BOULET et Monsieur Julien LE FRANCOIS disposeront, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Toutefois, à titre de règlement intérieur et sans que ces limitations soient opposables aux tiers, la gérance ne peut, sans y avoir été autorisée au préalable par une décision ordinaire des associés :

- souscrire tout contrat ou réaliser tout investissement engageant la société au-delà d'un montant de 5.000 € (CINQ MILLE Euros) au total,
- contracter des emprunts pour le compte de la Société, autres que les découverts normaux en banque,
- embaucher ou licencier un salarié,
- acheter, vendre ou échanger tous immeubles et fonds de commerce,
- constituer une hypothèque sur un immeuble social ou un nantissement sur le fonds de commerce.

Monsieur David FERREIRA, Madame Cécile FERREIRA-BOULET et Monsieur Julien LE FRANCOIS acceptent les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

En rémunération de leurs fonctions, Monsieur David FERREIRA, Madame Cécile FERREIRA-BOULET et Monsieur Julien LE FRANCOIS auront droit à une rémunération, dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à BRETTEVILLE SUR ODON
Le 27 Octobre 2025

Monsieur David FERREIRA
« Bon pour acceptation des fonctions
De Gérant »

Madame Cécile FERREIRA-BOULET
« Bon pour acceptation des fonctions
De Gérante »

Monsieur Julien LE FRANCOIS
« Bon pour acceptation des fonctions
De Gérant »

La Société HOLDING SDC
Représentée par Monsieur David FERREIRA
Cogérant.